



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

coopération

Question écrite n° 7995

Texte de la question

M. Léonce Deprez se félicitant de constater qu'il vient de demander un nouveau rapport sur le développement des pays d'immigration, destiné à proposer une réorientation de la politique de coopération dans ces pays, (7 novembre 1997), demande à M. le Premier ministre si la représentation nationale pourra disposer du « premier rapport de bilan et d'orientation », le 10 décembre, date à laquelle il a demandé à être informé des premières conclusions de ce « groupe de travail interministériel ».

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention du Premier ministre sur la réorientation de la politique de coopération avec les pays d'immigration. La France incarnera d'autant mieux ses valeurs fondatrices, elle renforcera d'autant plus son rayonnement international, qu'elle saura faire de l'immigration un vecteur de solidarité et de développement à moyen et long terme. Notre politique de maîtrise des flux migratoires doit donc s'inscrire dans le cadre des relations de partenariat établies avec ces pays. La gestion des flux migratoires doit désormais répondre à la fois aux besoins de développement de nos partenaires et au souci d'une meilleure intégration de ceux qui sont régulièrement installés sur notre sol. Au-delà des relations d'Etat à Etat, la multiplication des relations entre nos sociétés, entre les acteurs économiques, institutionnels - à travers la coopération décentralisée - et associatifs doit obéir au souci de mettre en place avec eux des outils communs au service du développement. Le Premier ministre a demandé à Sami Nair d'animer un groupe de travail interministériel pour réfléchir à ces questions et formuler des propositions. Le rapport d'étape qu'il a remis est disponible sur demande formulée auprès de M. Nair.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7995

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 1997, page 4706

Réponse publiée le : 13 avril 1998, page 2049